Jacques Chirac à l'épreuve du pouvoir

PHILIPPE HABERT

L'ambition de M. Chirac au lendemain du 16 mars est de retrouver un positionnement politique privilégié, progressivement abandonné au profit de Raymond Barre, en restaurant sa suprématie sur la droite et en devenant le leader de la nouvelle majorité. Son objectif est également de renouer avec une popularité dont Jean-Luc Parodi a exposé ici (1) les difficultés et les évolutions contrastées. Cette popularité d'opposant, perçue à travers le discours, est depuis le 16 mars 1986 confrontée à l'exercice du pouvoir et jugée sur ses actes. L'objet de cette chronique est de présenter les évolutions contradictoires de la popularité de « Jacques Chirac, à l'épreuve du pouvoir ».

I. — LES ÉVOLUTIONS CONTRADICTOIRES DE LA NOUVELLE IMAGE DE JACQUES CHIRAC (septembre 1985 / février 1987)

La compréhension des structures générales qui organisent la popularité de Jacques Chirac et en ordonnent les évolutions principales requiert une double approche. *Descriptive :* puisque ce sont les spécificités de trois étapes successives qui permettent de restituer les mouvements contrastés de la popularité de Jacques Chirac dans une cohérence d'ensemble. *Diachronique :* puisqu'il est instructif de replacer le niveau de popularité atteint au cours d'une période donnée dans le cadre de ses évolutions passées ; puisqu'il est utile également de mettre en évidence la soudaine inversion de la hiérarchie des perceptions dominantes du chiraquisme...

— *Trois étapes successives* (graphique 1)

L'influence limitée de la dynamique électorale (octobre 1985 / mars 1986). — L'intense activité déployée par Jacques Chirac au cours

(1) V. cette chronique, Jean-Luc Parodi, Jacques Chirac devant l'opinion, 1970-1985, *Pouvoirs*, n° 34, 1985, p. 157-165. Nous remercions Jean-Luc Parodi de son aide amicale.

de la campagne électorale et le rôle moteur que les Français lui attribuent, permettent au leader du RPR de progresser de 12 points à l'indicateur d'avenir (SOFRES) d'octobre 1985 à mars 1986. La remobilisation accrue de l'électorat UDF (+ 19 %) et RPR (+ 12 %) souligne la nature politique de cette progression et c'est sur ce plan qu'elle fait sentir ses conséquences. A l'inverse, dans ses dimensions plus personnelles (cote de bonne opinion — IFOP ; cote de confiance — BVA), la popularité de Jacques Chirac ne profite pas globalement de cette phase de mobilisation partisane. Le solde négatif qu'enregistre l'indicateur IFOP au terme de la période (— 2 % d'octobre 1985 à mars 1986) résulte cependant de deux mouvements opposés : une hostilité renforcée à gauche (— 8 %) et une faveur accrue à droite (+ 9 %).

GRAPHIQUE 1

« L'évolution de la popularité de J. Chirac à l'épreuve du pouvoir » (septembre 1985/janvier 1987)

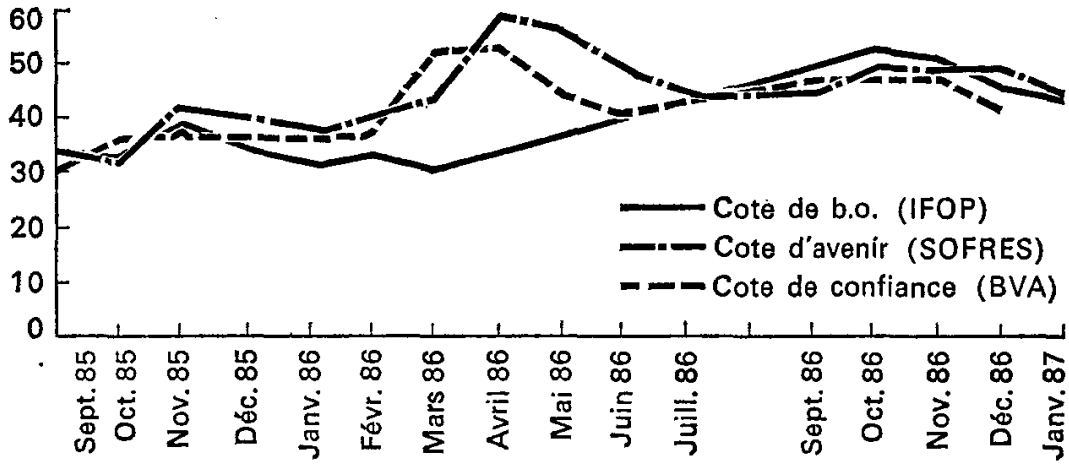

IFOP	34	33	39	35	32	34	31	34	37	41	44	50	53	51	46	43
SOFRES	34	32	42	40	37	40	44	59	56	50	45	45	50	49	49	44
BVA	30	36	37	36	36	37	52	53	45	41	43	47	47	47	41	

Les effets bénéfiques et provisoires de la victoire électorale et de la conquête du pouvoir (avril 1986 / mai 1986). — La progression spectaculaire (et de même ampleur sur tous les indicateurs : + 15 %) de la popularité de Jacques Chirac au lendemain de sa nomination à la tête du Gouvernement résulte à la fois de la détention exclusive entre ses mains des bénéfices d'une victoire électorale que sa nomination vient renforcer et de l'exercice effectif des responsabilités de chef de l'exécutif qui « présidentialise » peut-être dans l'opinion les perceptions dominantes de son accession au pouvoir.

Les évolutions contrastées de la popularité de Jacques Chirac à l'épreuve du pouvoir (juin 1986 / février 1987). — « La brièveté » est la caractéristique majeure de cette renaissance du chiraquisme dans l'opinion à laquelle succède bientôt un mouvement de défaveur croissant dont les effets conjugués annulent pratiquement tous les bénéfices de popularité accumulés par Jacques Chirac au lendemain de sa nomination à l'Hôtel Matignon. La soudaine progression de l'automne 1986 est directement liée à la vague de terrorisme et procède, comme on le verra, d'une logique d'image aux influences complexes et aux effets incertains. Mais la forte remontée des soutiens qu'enregistre Jacques Chirac au cours de l'automne masque le mouvement tendanciel de repli et en diffère les effets. L'émergence d'une double crise — universitaire et sociale — aux conséquences mal appréciées cristallise les facteurs potentiels d'une défaveur croissante. Restitués dans leurs étapes successives, les mouvements qui affectent la popularité de Jacques Chirac apparaissent ainsi d'autant moins contradictoires qu'ils s'étendent le plus souvent à toutes les dimensions du chiraquisme.

Finalement, dans l'évolution générale de la popularité de J. Chirac, il est possible de *distinguer nettement deux mouvements* :

— une remontée progressive et inégale qui s'amorce au début de la campagne préélectorale et culmine au lendemain de la nomination à la tête du Gouvernement ;
— une tendance à l'impopularité croissante amorcée très tôt mais différée par la conjonction d'une double crise aux effets contradictoires qui accélère les mouvements de la courbe mais n'en modifie guère l'orientation générale.

— *La mesure du niveau de popularité souligne deux faits majeurs*

a) « Le chiraquisme » à l'épreuve du pouvoir retrouve et dépasse ses plus hauts niveaux de popularité : Ainsi, la cote d'avenir de Jacques Chirac atteint en 1986 son score le plus élevé depuis la création du baromètre SOFRES (50 % d'avenir souhaité en moyenne d'avril à décembre 1986). Dans sa dimension personnelle (cote de bonne opinion), la popularité de Jacques Chirac en 1986 s'inscrit également dans un mouvement ascendant par rapport au « cycle d'impopularité dominante » des années précédentes.

b) La popularité retrouvée du chiraquisme à l'épreuve du pouvoir : Replacée dans une perspective comparative, cette évolution lui permet de retrouver face à ses principaux concurrents une position dominante. Constamment en tête durant l'année 1986 à l'indicateur SOFRES, Jacques Chirac restaure sa suprématie abandonnée depuis octobre 1982 à Simone Veil et depuis septembre 1984 à R. Barre.

L'évolution de l'indicateur de bonne opinion à l'égard de Jacques Chirac souligne un phénomène d'une ampleur accrue : *de juin 1981 à mars 1986* la cote de bonne opinion à l'égard de Jacques Chirac traduit sa faiblesse

persistante sur le terrain de l'image personnelle puisque Jacques Chirac est en moyenne « le leader le plus impopulaire de la droite » (2). La reconquête du pouvoir permet au Premier ministre de se hisser au niveau de ses principaux concurrents et même de revendiquer à deux reprises (octobre et novembre 1986) et pour la première fois depuis 1981 le statut de *leader le plus populaire de la droite.*

— *Une inversion de la hiérarchie des perceptions dominantes*

La popularité du maire de Paris se caractérise durant la phase de « conquête du pouvoir » par une double spécificité : Jacques Chirac est le seul leader de l'opposition dont la cote de bonne opinion soit, en moyenne, inférieure aux souhaits d'avenir *(tableau 1).* Il est également la seule personnalité de droite à être moins populaire que son parti (cote de bonne opinion à l'égard de Jacques Chirac : 36 % ; cote de bonne opinion à l'égard du RPR : 40 %) (3).

TABLEAU 1. — *Cote d'avenir et cote de bonne opinion des leaders de la droite : « l'exception chiraquienne »*

	Code de bonne opinion (IFOP)	Cote d'avenir (SOFRES)	Ecart bonne opinion/ avenir
V. Giscard d'Estaing	40	31	— 9
R. Barre	44	37	— 7
S. Veil	48	44	— 4
J. Chirac	36	40	4

(% moyen de juin 1981 à mars 1986.)

Cette hiérarchie inédite des différentes versions du chiraquisme dans l'opinion est modifiée au cours de la période « d'exercice du pouvoir » : En moyenne, de septembre 1986 à février 1987, le jugement personnel à l'égard de Jacques Chirac (cote de bonne opinion : 49 %) l'emporte sur toutes les autres dimensions, temporelles (avenir souhaité : 47 %) et partisanes (bonne opinion du RPR : 44 %) du chiraquisme.

La modification d'une structure aussi fortement établie permet de

(2) % moyen de « bonne opinion » (juin 1981 / mars 1986) : Jacques Chirac 36 ; V. Giscard d'Estaing : 40 ; R. Barre : 44 ; Simone Veil : 48. Source : Baromètre IFOP / *JDD.* En moyenne annuelle, J. Chirac a obtenu : 1981 = 35, 1982 = 40, 1983 = 36, 1984 = 38, 1985 = 34, septembre-décembre 1986 = 50.

(3) En moyenne de juin 1981 à mars 1986. Source : Baromètre SOFRES / *Figaro Magazine.* En moyenne annuelle, J. Chirac a obtenu : 1975 = 48, 1976 = 41, 1977 = 37, 1978 = 35, 1979 = 27, 1980 = 32, 1981 = 35, 1982 = 41, 1983 = 42, 1984 = 43, 1985 = 37, avril-décembre 1986 = 50.

penser qu'une réévaluation des composantes personnelles de l'image de Jacques Chirac est intervenue au cours des derniers mois. Le maintien depuis mars 1986 des gains de « bonne opinion » (+ 11 %) au moment où les autres indicateurs enregistrent un solde nul semble confirmer une telle hypothèse. Si cette hiérarchie nouvelle devait perdurer, il faudrait constater que la « dimension personnelle » a cessé de constituer un élément autonome et spécifique dans l'évolution des perceptions dominantes du chiraquisme.

— « *Quand le vote fait l'image...* » (graphique 2)

Dans ce bilan provisoire il ne faudrait pas cependant que l'analyse des conséquences se substituât à la recherche des causes et fît oublier que l'origine de cette popularité est de nature essentiellement politique. Dans sa version atténuée, le phénomène déjà constaté en 1981 pour F. Mitterrand (4) se retrouve — au moins dans ses modalités essentielles — avec Jacques Chirac, car là aussi on voit bien que « c'est le vote qui fait l'image ». Cette primauté du facteur politique apparaît clairement « en situation de concurrence ». L'indicateur présidentiel BVA (« Quel serait le meilleur

GRAPHIQUE 2

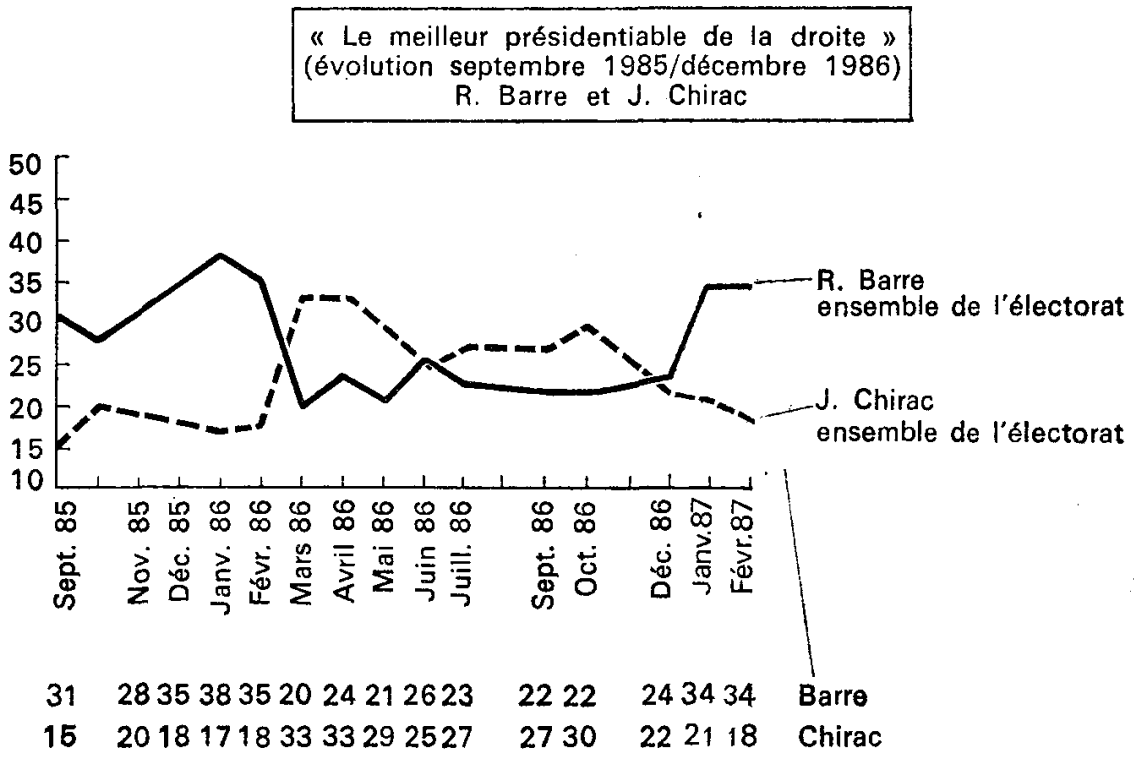

Source : BVA/Paris match.

(4) Voir J.-L. Parodi et Olivier Duhamel, Chronique de l'opinion publique, Profil de l'année (septembre 1980 / août 1981), *Pouvoirs*, n° 19, p. 153-162.

candidat pour représenter la droite en cas d'élections présidentielles ? ») reproduit en effet très fidèlement les évolutions constatées à propos des indicateurs de popularité (hausse de 15 % de Jacques Chirac et baisse équivalente de Raymond Barre) ; érosion progressive de Jacques Chirac devancé de nouveau par Raymond Barre en fin de période.

Ce parallélisme étonnant des courbes atteste que dans le cas de Jacques Chirac, « popularité personnelle » et « popularité politique » entretiennent avec une intensité particulière des liens d'étroite dépendance (5) et que les incertitudes manifestes de la seconde ne pourront que cristalliser les faiblesses latentes de la première.

II. — ÉVOLUTIONS CATÉGORIELLES ET RESTRUCTURATION POLITIQUE

1 / *Les évolutions catégorielles : 4 mouvements principaux*

A partir du cumul de six baromètres IFOP/*Journal du Dimanche* (6) nous avons souhaité examiner dans le détail les évolutions intervenues dans les différents groupes entre le 1er trimestre et le 4e trimestre 1986 et recenser les principaux facteurs explicatifs d'une hausse de 26 points de l'indice de « bonne opinion » à l'égard de Jacques Chirac *(tableau 2)*. Dans ce mouvement d'ensemble il est possible de repérer les quatre mouvements principaux :

— *La reconquête de l'électorat centriste* qui n'avait jamais été aussi unanime dans son soutien à Jacques Chirac (% de bonnes opinions : 80 %). La progression spectaculaire de l'indice de « bonne opinion » (+ 35 points) traduit à la fois l'hostilité ancienne d'un tiers environ de l'électorat centriste à l'égard de Jacques Chirac et souligne dans le même temps sa considérable régression.

— *Le ralliement d'un électoral conservateur et légitimiste.* Si une telle progression touche naturellement l'ensemble des catégories, il faut préciser qu'elle s'opère à partir de niveaux inégaux et selon des modalités spécifiques. Les plus fortes progressions sont enregistrées parmi les agriculteurs (indice + 56), les artisans/commerçants (indice + 37), les chefs d'entreprise (indice + 44), les retraités/inactifs (indice + 28), les personnes âgées de 65 ans et plus (indice + 32), les femmes (indice + 28) et limitent la progression de Jacques Chirac à des milieux traditionnellement favorables aux leaders conservateurs. On voit bien que la modalité essentielle de cette ascension relève plus de l' « ajustement » que de la « conquête ». *Ajuste-*

(5) L'exemple de R. Barre après mars 1986 (maintien de sa bonne image personnelle, régression de son image strictement politique) montre que la nature spécifique de ces relations peut emprunter des modalités variées et complexes.

(6) 1er cumul de trois vagues : janvier/février/mars 1986, soit un échantillon total de 6 066 personnes ; 2e cumul de trois vagues : octobre/novembre/décembre 1986, soit un échantillon total de 5 377 personnes.

TABLEAU 2. — « *La cote de bonne opinion à l'égard de J. Chirac* » : *structure et évolution* (1er trimestre 1986/4e trimestre 1986)

	Evolution % bonne opinion	Evolution % mauvaise opinion	Evolution de l'indice
Ensemble	18	— 8	26
Sexe :			
Hommes	15	— 8	23
Femmes	20	— 8	28
Age :			
Moins de 25 ans	15	— 5	20
25-34 ans	13	— 4	17
35-49 —	19	— 10	29
50-64 —	19	— 8	27
65 ans et plus	22	— 12	32
Profession du chef de famille :			
Agriculteurs	35	— 21	56
Commerçants/Artisans	22	— 15	37
Chefs d'entreprise	24	— 20	44
Cadres, professions libérales, intermédiaires et employés	15	— 7	22
Employés			
Professions intermédiaires			
Ouvriers	11	— 4	8
Inactifs	19	— 9	28
Préférence partisane :			
PC	3	— 2	5
PS	14	— 15	29
UDF	18	— 17	35
RPR	5	— 3	8
FN	— 9	7	— 16
Sans préférence partisane	16	— 1	17
Total droite	11	— 9	20
Total gauche	12	— 18	30

Sources : Cumul de six baromètres IFOP, janvier, février, mars / octobre, novembre, décembre 1986.

ment par rapport aux très fortes réticences que le chiraquisme suscitait dans son propre électorat et que l'exercice du pouvoir permet d'atténuer.

— *La moindre hostilité de l'électorat socialiste*, dont l'indice de bonne opinion progresse de 19 points à partir, il est vrai, d'un faible niveau de popularité (% bonne opinion : 10 %) et d'une hostilité particulièrement vive (mauvaise opinion : 84 %).

— *Le dégel incertain du « marais » (électeurs sans préférence partisane)*, dont l'évolution favorable à Jacques Chirac (indice de bonne opinion : + 17) recouvre à la fois une baisse des sans opinion (— 15), une progression des bonnes opinions (+ 16) et un mécontentement inchangé (— 1).

2 / *Le recentrage de la cote de popularité*

L'évolution des soutiens politiques de la cote de bonne opinion à l'égard de Jacques Chirac engendre un profond remaniement de la structuration politique de son image : longtemps organisée autour de trois pôles — un soutien massif au RPR, de fortes réticences dans l'électorat centriste et bésitant, une hostilité très vive à gauche — l'image de M. Jacques Chirac acquiert une dimension plus consensuelle et s'affirme au-delà de ses soutiens traditionnels.

Ce recentrage lui confère ainsi une popularité qui diffère peu dans sa structure politique de celle de M. R. Barre.

On peut prendre la mesure de ce recentrage grâce à l' « analyse typologique » des cotes de bonne opinion de J. Chirac et R. Barre que nous avons conduite à partir de nos deux séries de baromètres cumulés (7). A ce niveau affiné il est possible de distinguer dans l'ensemble de la population quatre groupes principaux et d'en apprécier les évolutions à la fois globales et par sympathies partisanes *(tableau 3)* :

La progression des « Unitaires » (+ 11 %), notamment à l'UDF (+ 13 %), démontre nettement la reconquête de l'électorat centriste par J. Chirac. Le seul mais important recul touche l'électorat « Front national », qui ne compte plus que 31 % d'unitaires dans ses rangs contre 50 % au début de l'année 1985.

Le recul des « barristes antichiraquiens » (— 5 %) est là aussi principalement le fait des électeurs centristes (— 12 %), mais aussi socialistes (— 7 %), et confirme les deux phénomènes déjà constatés : ralliement centriste et moindre hostilité socialiste. Seule l'opposition de l'extrême droite au leader gaulliste se renforce sensiblement (+ 8 %).

L'apparition d'un groupe de « chiraquiens antibarristes » (+ 5,5 %) s'opère, il est vrai, à partir d'un faible niveau mais résulte d'un mouvement uniforme qui touche l'ensemble des familles politiques.

Le repli « des opposants » (— 3 %), particulièrement sensible dans la

(7) Rappel : Cumul de trois baromètres IFOP : janvier/février/mars 1986 ; cumul de trois baromètres IFOP : octobre/novembre/décembre 1986.

TABLEAU 3. — « *L'évolution de l'opinion à l'égard de Raymond Barre et Jacques Chirac* » (1er trimestre 1986 / 4e trimestre 1986)

	1er trimestre 1986	4e trimestre 1986	Evolution
Les « unitaires » (personnes ayant à la fois une bonne opinion de R. Barre et de J. Chirac	26	37	11
Les « barristes antichiraquiens » (personnes ayant à la fois une bonne opinion de R. Barre et une mauvaise opinion de J. Chirac)	18	13	— 5
Les « chiraquiens antibarristes » (personnes ayant à la fois une bonne opinion de J. Chirac et une mauvaise opinion de R. Barre)	4,5	10	5,5
Les « opposants » (personnes ayant à la fois une mauvaise opinion de R. Barre et de J. Chirac)	26	23	— 3
Les « indécis » (personnes à la fois sans opinion à l'égard de R. Barre et de J. Chirac)	18	7	— 11

Sources : Cumul de 6 baromètres IFOP, janvier, février, mars / octobre, novembre, décembre 1986.

famille socialiste (— 9 %) résulte d'une moindre opposition envers la version cohabitante du chiraquisme.

Le phénomène essentiel ici est la régression très nette d'un groupe stratégique, les *Barristes antichiraquiens*, au profit des *Unitaires*. Que ce double mouvement soit le fait principalement des électeurs centristes confirme la régression de l'antichiraquisme dans ce secteur de l'opinion.

A l'épreuve du pouvoir, Jacques Chirac a enregistré une très forte remontée de sa popularité par l'effet combiné d'une reconquête de son électorat et d'un recentrage de ses soutiens. Au terme de l'évolution, la structure sociopolitique détaillée de la popularité chiraquienne s'ajuste très exactement sur celle de R. Barre. En ce sens, le bilan politique de la première année de Jacques Chirac à l'Hôtel Matignon est moins d'avoir désigné un vainqueur assuré que suscité deux rivaux aux virtualités identiques.

III. — « Le chiraquisme gouvernemental »

Appréhendé à partir de l'indicateur de satisfaction IFOP, le *chiraquisme gouvernemental* présente des caractéristiques propres qui lui confèrent une réelle spécificité : par rapport au niveau et à la structure de popularité de ses prédécesseurs.

La comparaison établie avec le niveau moyen des satisfactions atteint par les Premiers ministres de la Ve République au terme des neuf premiers mois révèle un phénomène de « cristallisation accélérée des opinions » *(tableau 4)*.

Tableau 4. — *Les 9 premiers mois des Premiers ministres de la Ve République*

% satisfaits		% mécontents		% sans opinion		indice	
J. Chaban-Delmas	50	R. Barre	41	G. Pompidou	45	J. Chaban-Delmas	27
P. Mauroy	48	J. Chirac (2)	37	P. Messmer	44	P. Mauroy	23
J. Chirac (2)	45	M. Debré	34	L. Fabius	40	M. Couve de Murville	23
M. Couve de Murville	45	J. Chirac (1)	31	M. Couve de Murville	33	P. Messmer	17
M. Debré	41	L. Fabius	26	J. Chirac (1)	29	G. Pompidou	9
J. Chirac (1)	40	P. Mauroy	25	J. Chaban-Delmas	28	J. Chirac (1)	9
P. Messmer	36	G. Pompidou	23	R. Barre	27	J. Chirac (2)	8
L. Fabius	34	M. Couve de Murville	22	P. Mauroy	27	L. Fabius	8
G. Pompidou	32	J. Chaban-Delmas	22	M. Debré	25	M. Debré	7
R. Barre	32	P. Messmer	20	J. Chirac (2)	18	R. Barre	— 9

Sources : IFOP.

Le niveau moyen de satisfaction et de mécontentement à l'égard de Jacques Chirac pendant les neuf premiers mois d'exercice du pouvoir présente trois caractéristiques par rapport à ses prédécesseurs :

— *un taux de satisfaction très élevé (45 %)* qui le place en troisième position à 3 points seulement de P. Mauroy, qui bénéficiait pourtant de l'exceptionnelle popularité de l'état de grâce ;
— *un taux de mécontentement très fort (37 %)* qui le situe juste derrière R. Barre ;
— *un taux de sans réponse qui est le plus faible* de tous les premiers ministres de la Ve République (18 % contre 32 % en moyenne pour les neuf Premiers ministres).

Dans cette cristallisation accélérée de l'opinion on constate le *jeu combiné du « connu » et de l' « inédit »*. Premier ministre pour la seconde fois et leader de l'opposition depuis 1981, la personnalité de Jacques Chirac

ne peut susciter une réelle découverte qui inviterait l'opinion à différer très longtemps son jugement. L' « inédit », c'est le fonctionnement des institutions et l'exercice réel du pouvoir exécutif par le Premier ministre qui l'expose à recueillir des soutiens et des oppositions plus affirmés.

La structure sociopolitique de la cote de satisfaction à l'égard de Jacques Chirac reproduit à l'identique des forces et faiblesses constatées sur l'indicateur de bonne opinion. Une telle identité conduit-elle à remettre en cause la pertinence du clivage opéré entre la perception prioritaire de l'homme que mesure la cote de bonne opinion et la perception de l'action et des résultats immédiats que mesure la cote de satisfaction ? La proximité étroite des réponses aux deux questions posées à cinq reprises par l'IFOP et pour la première fois simultanément autorise une telle interprétation. L'analyse détaillée que permet le cumul des trois baromètres IFOP valide et nuance cette hypothèse (8).

Légèrement inférieure à la cote de bonne opinion à l'égard de Jacques Chirac, l'indicateur de satisfaction conserve cependant une certaine spécificité qui traduit moins une différence fondamentale de popularité qu'une intensité modulée de ses variations.

L'examen approfondi de la popularité du « chiraquisme gouvernemental » (9) permet deux constatations essentielles :

— La structure nettement bipolaire de la popularité du Premier ministre (forte à droite : 80 % de satisfaits, 15 % de mécontents ; faible à gauche : 22 % de satisfaits, 70 % de mécontents) recouvre un soutien différencié à l'intérieur de la droite : au très fort soutien du RPR (satisfaction : 90 %) et de l'UDF (satisfaction : 75 %) s'oppose l'hostilité croissante du Front national (40 % de satisfaits ; 50 % de mécontents).

— La structure sociologique de la popularité gouvernementale reproduit les clivages traditionnels gauche/droite mais les accentue et les dépasse à deux niveaux :

— l'hostilité majoritaire des salariés (satisfaits : 40 % ; mécontents : 49 %) s'oppose à l'approbation dominante des indépendants (satisfaits : 54 % ; mécontents : 34 %) ;
— l'impopularité spécifique du Premier ministre parmi les jeunes (l'indice de satisfaction est toujours négatif chez les personnes de moins de 35 ans).

(8) Les deux popularités sont en effet *pratiquement identiques* (sur 100 personnes satisfaites de J. Chirac, 89 % ont une bonne opinion de lui et 6 % plutôt une bonne opinion ; sur 100 ayant une bonne opinion de J. Chirac, 85 % sont satisfaits du Premier ministre, 9 % en sont mécontents). Mais *l'intensité de leur réponse* est différenciée : sur 100 personnes très satisfaites de J. Chirac, 73 % ont une très bonne opinion et 25 % plutôt une bonne opinion. A l'inverse, sur 100 ayant une très bonne opinion, seulement 48 % sont très satisfaits du Premier ministre et 48% plutôt satisfaits.

(9) Analyse réalisée à partir du cumul de trois enquêtes IFOP/*JDD* (octobre/novembre/décembre 1986), soit un échantillon de 5 377 personnes.

Au terme de cette brève étude des principales dimensions du « chiraquisme à l'épreuve du pouvoir », il est désormais possible de déterminer les logiques qui expliquent l'émergence soudaine du chiraquisme dominant puis de recenser les faiblesses latentes à l'origine des évolutions contradictoires de la nouvelle image de Jacques Chirac.

IV. — Les logiques de la nouvelle popularité chiraquienne et les faiblesses latentes du chiraquisme a l'épreuve du pouvoir

1 / *Les logiques de la nouvelle popularité chiraquienne*

A partir des conclusions exposées par Jean-Luc Parodi, il est possible de préciser les logiques principales qui expliquent la remontée de la popularité de M. Jacques Chirac au cours des premiers mois de la cohabitation :

— *Une logique gouvernementale* qui confère au Premier ministre une image plus consensuelle et explique la plus grande audience qu'il rencontre auprès des électeurs hésitants et la moindre hostilité des sympathisants socialistes. A l'actif de cette logique gouvernementale s'ajoute l'oubli progressif d'une perception trop partisane de l'image de M. J. Chirac.

— *Une logique politique* qui tient au rôle de leader de la majorité RPR/UDF qu'assume M. J. Chirac. Participe de cette logique le ralliement réussi des centristes dont une fraction non négligeable restait hostile au Président du RPR. La direction d'un Gouvernement d'union de toute la majorité contribue à effacer l'image tenace de « Diviseur de la droite » et permet surtout à M. Jacques Chirac d'occuper une position de pouvoir qui favorise ses ambitions présidentielles.

— *Une logique personnelle* enfin qui cristallise et accélère les effets des deux logiques précédentes. A l'origine de celle-ci : la rencontre entre une crise brutale — le terrorisme — et l'image que M. Chirac s'est forgée dans l'opinion depuis dix ans. Toutes les enquêtes réalisées au cours de cette période ont montré comment les mêmes traits de caractère — dureté, fermeté, autorité — qui structuraient toujours l'image du Premier ministre devenaient, avec le terrorisme, des qualités reconnues par tous.

2 / *Les faiblesses latentes du chiraquisme à l'épreuve du pouvoir*

Recenser les principales faiblesses latentes du chiraquisme à l'épreuve du pouvoir permet de comprendre les évolutions contrastées dc l'impopularité renaissante.

— *Les logiques contradictoires d'un recentrage de la cote et d'une droitisation de l'image.*

Les contradictions du recentrage réussi de la cote de popularité de J. Chirac tiennent à ce qu'il ne s'accompagne pas d'une perception plus

centriste du Premier ministre. Invités à situer M. Jacques Chirac sur un axe gauche/droite, les personnes interrogées par l'IFOP en octobre 1986 le placent très nettement à droite de l'échiquier politique (centre gauche : 1 ; au centre : 5 ; centre droit : 14 ; à droite : 61 ; très à droite : 10). Ainsi, et contrairement aux idées reçues, l'exercice du pouvoir ne modifie nullement « l'image droitière » du leader gaulliste. L'évolution constatée depuis un an souligne plutôt une droitisation de cette image. Les soutiens que le Président du RPR a gagnés dans le secteur central de l'opinion s'opèrent donc au terme d'une stratégie d'exercice du pouvoir et non sur la base d'une quelconque « stratégie de recentrage » dont M. J. Chirac, lui-même, a toujours nié l'existence.

GRAPHIQUE 3

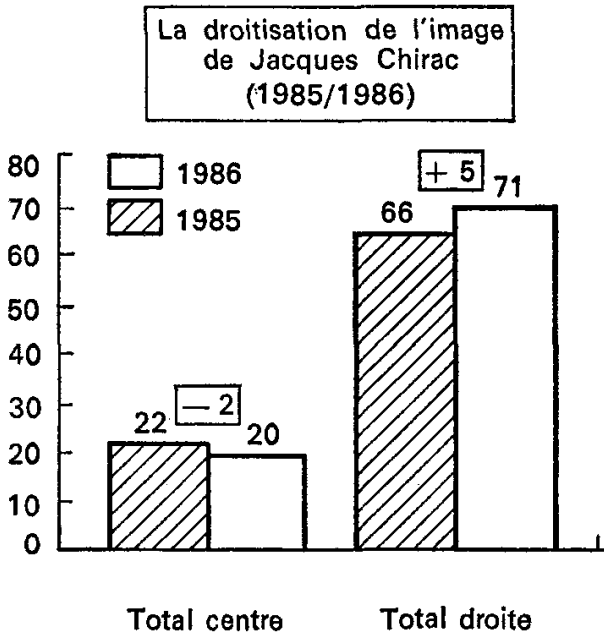

GRAPHIQUE 4

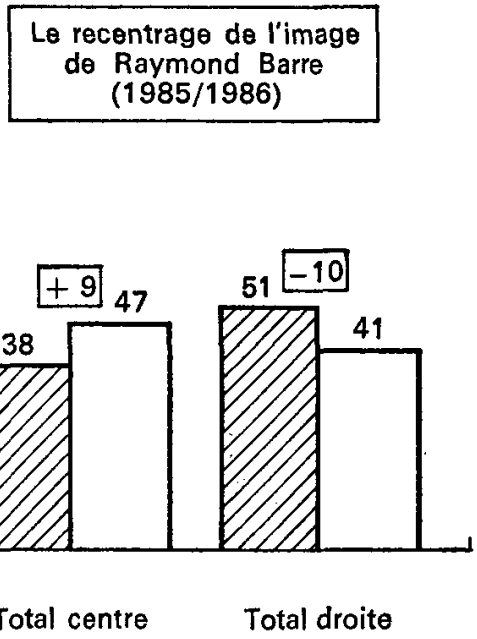

La position de « leader centriste » pouvait-elle d'ailleurs être disputée à R. Barre qui, depuis un an, renforce sa position dominante sur ce créneau idéologique. Ce qui s'affirme au terme de l'évolution c'est la conquête hégémonique par chacun des deux leaders de la majorité du secteur de l'opinion sur lequel il avait un avantage préalable : R. Barre s'impose comme « le leader centriste », tandis que J. Chirac s'affirme comme « le leader de la droite ».

— *Une stratégie politique hasardeuse*

Le choix de M. Chirac d'une stratégie unitaire de la majorité avec coexistence de deux familles politiques pourrait se révéler hasardeux dans les prochains mois (10).

(10) « Si l'UDF préserva son intégrité, ce fut en partie en raison de la stratégie choisie par J. Chirac pour son futur retour au pouvoir. Le leader RPR sentait la

L'absence de crédibilité présidentielle du léotardisme, qu'attestent toutes les enquêtes d'opinion, et la disparition du giscardisme de la scène présidentielle vont précipiter la polarisation autour de R. Barre des espérances présidentielles de la famille libérale centriste. Or ce dernier, distancé en termes de concurrence, conservait intacts les facteurs clés de sa bonne image personnelle et un positionnement politique qui établit clairement son leadership potentiel sur le centre. En retrouvant une primauté incertaine sur la droite parlementaire, M. Chirac semble avoir sous-estimé, une nouvelle fois, la capacité de ses alliés à s'organiser autour du seul leader centriste crédible sur l'échiquier présidentiel. Il ne manquait à R. Barre que la situation politique lui permettant de cristalliser ces facteurs porteurs : la double crise de la fin 1986 et les ambiguïtés du chiraquisme lui offrent l'occasion de conjuguer les effets d'une excellente image personnelle, d'un positionnement centriste et d'un discours inchangé et d'apparaître comme la version modérée et compétente de la droite au pouvoir.

— « *La réunification imparfaite des droites* » *: une opposition d'extrême-droite qui s'affirme.*

Les évolutions enregistrées depuis un an sur tous les indicateurs permettent de prendre la mesure d'une impopularité croissante de Jacques Chirac parmi les électeurs du Front national (11).

On distingue mieux maintenant les contradictions toujours présentes du chiraquisme, qui doit combiner le droitisme de son image avec l'hostilité majoritaire qu'il suscite précisément dans ce secteur de l'opinion et avec l'émergence d'un leader en position d'hégémonie sur le centre, R. Barre, dont « le centrisme affiché ne lui interdit pas cependant de bénéficier d'une bienveillance particulière de l'électorat RPR ».

— *L'illusoire suprématie du chiraquisme partisan.*

La mesure des proximités partisanes (12) enregistrée par notre enquête cumulée (13) traduit la suprématie absolue du RPR sur la confédération libérale : 23 % des personnes interrogées se déclarent proches du RPR contre 11 % qui choisissent l'UDF. Cette domination du mouvement gaulliste sur l'UDF, qui ne souffre aucune exception, est clairement établie (14).

nécessité d'un partenaire indépendant afin de rassembler le maximum d'électeurs aux élections de juin 1981 (...) Le calcul était qu'en échange, au moment de la prochaine élection présidentielle, l'UDF accepterait de voir en J. Chirac un porte-drapeau commun. » William Schonfeld, Le RPR et l'UDF à l'épreuve de l'opposition, *Revue française de Science politique*, vol. 36, février 1986.

(11) 43 % ont une mauvaise opinion de J. Chirac (+ 7 % depuis un an), contre 49 % qui ont une bonne opinion (— 9 %). 50 % se déclarent mécontents du Premier ministre, contre 40 % qui se disent satisfaits (Source : Enquête cumulée IFOP, octobre/novembre/décembre 1986).

(12) Obtenue à partir de la question traditionnelle : « Quel est le parti dont vous vous sentez le plus proche, ou disons le moins éloigné ? »

(13) Rappel : cumul de trois baromètres IFOP, octobre/novembre/décembre 1986, soit un échantillon de 5 377 personnes.

(14) Le poids des sympathisants du RPR représente 68 % de l'ensemble des sympathisants RPR/UDF.

Or, c'est précisément cette illusoire suprématie de la dimension partisane du chiraquisme qui explique les évolutions contradictoires de sa dimension personnelle. Plusieurs faits l'établissent.

La confrontation des proximités partisanes et des proximités personnelles (15), que notre enquête cumulée autorise, souligne que *seuls les deux tiers des sympathisants RPR* (65 %) répondent que « M. Jacques Chirac est la personnalité dont ils se sentent le plus proche ». *Près du quart de l'électorat gaulliste* (23 %) lui préfère une personnalité issue de la confédération libérale-centriste.

En situation de concurrence présidentielle (16), *37 % des sympathisants RPR* désignent R. Barre « comme le meilleur candidat de la majorité », contre 42 % seulement qui demeurent fidèles au président du RPR. Cette fragilité des identifications partisanes, traditionnelle à droite, est renforcée au RPR par la forte « tentation barriste » d'une fraction non négligeable de son électorat (17). Mais surtout, cette préférence personnelle pour R. Barre n'est pas vécue comme antinomique avec une préférence partisane pour le mouvement gaulliste. Ainsi, *72 % des sympathisants RPR* estiment qu'on peut être « à la fois RPR et pour R. Barre », contre 20 % d'avis contraire.

Cette dualité assumée des préférences partisanes et des choix personnels suggère que la compétition présidentielle à l'intérieur de la majorité va se développer selon une double logique de personnalisation et d'imprévisibilité croissantes.

Le bilan incertain d'un choix inévitable

• L'étude de « la popularité de Jacques Chirac à l'épreuve du pouvoir » a permis de distinguer trois phénomènes majeurs :

— Le parallélisme édifiant des différentes courbes de popularité du chiraquisme (dans toutes ses dimensions — personnelles et politiques — et quelle que soit la mesure utilisée) établit clairement la primauté du facteur politique à l'origine des évolutions contrastées de l'image personnelle de J. Chirac.

— Les popularités de R. Barre et J. Chirac semblent perçues — même dans les questions de notation — sur un mode concurrentiel et par référence à un espace politique nécessairement limité.

— A s'en tenir au solde de popularité, l'exercice du pouvoir apparaît pour J. Chirac comme une « régression » (au sens « d'une évolution vers le point de départ ») : non seulement il retrouve le niveau atteint à la veille des élections législatives, mais de surcroît l'écart qui le séparait

(15) « Quelle est parmi les personnalités suivantes celle dont vous vous sentez le plus proche, ou disons le moins éloigné ? »

(16) Enquête SOFRES janvier 1987, « Pour la prochaine élection présidentielle, qui est selon vous le meilleur candidat de la majorité ? ».

(17) 53 % des sympathisants RPR estiment que R. Barre est gaulliste, contre 27 % d'avis contraire (SOFRES, octobre 1985) ; 28 % des sympathisants RPR estiment que si l'on est gaulliste on doit soutenir R. Barre (SOFRES, octobre 1985).

de son principal adversaire, R. Barre, s'est accru sur tous les indicateurs à la seule exception de l'indicateur présidentiel (BVA).

• Cette impression défavorable doit être cependant nuancée :

— On a pu établir en effet que l'image personnelle de J. Chirac s'est fortement améliorée, notamment dans l'électorat centriste et hésitant.

— De manière plus décisive pour J. Chirac, la phase d'exercice du pouvoir s'est concrétisée par la reconquête de ses soutiens traditionnels et l'adhésion majoritaire de l'électorat conservateur. Même affaibli, le député de la Corrèze a réussi sa réinsertion dans le jeu présidentiel.

C'est en ce sens que l'accession à l'Hôtel Matignon était, pour son actuel occupant, une impérieuse nécessité : l'examen détaillé des difficultés immédiates de l'action gouvernementale ne doit pas faire oublier la fragilité de la situation politique de J. Chirac à la veille du 16 mars.

• Au terme de cette analyse il est possible de recenser deux sortes de facteurs dans l'évolution probable de la popularité de J. Chirac :

— « *Les facteurs défavorables pour J. Chirac* » résultent d'une concurrence barriste devenue dominante et d'une image présidentielle dégradée.

L'exercice du pouvoir n'a pas permis à J. Chirac de restaurer son image présidentielle : elle atteint au contraire — en janvier 1987 — son plus bas niveau historique (pourcentage record de réponses défavorables : 58 % ; SOFRES, janvier 1987).

— « *Les facteurs incertains* ». A l'intérieur d'une droite qui reste majoritaire et dans le cadre d'une élection fortement personnalisée, le poids de l'offre électorale et de la conjoncture sera nécessairement réévalué. De son influence décisive résulte le sentiment d'une imprévisibilité croissante des comportements électoraux : comme l'écrit A. Lancelot, « l'un des enseignements les plus sûrs de la sociologie électorale française de ces dernières années est que l'élection présidentielle introduit une mobilité considérable dans les votes et qu'elle est l'occasion de profonds reclassements. Pourquoi la prochaine ferait-elle exception ? » (18).

(18) Voir A. Lancelot, Le brise-lame. Les élections du 16 mars 1986, *Projet*, 199, 1986.